

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des parois de planches avec superposition de matériaux isolants et intercalation de matelas d'air. Le remplissage peut être en béton cellulaire. Ce ne sont plus des chalets, mais de véritables maisons en bois, avec soubassements en maçonnerie, dont l'architecture peut être étudiée selon les formes traditionnelles ou modernes et s'adapter au paysage.

Le conférencier montra, en outre, combien le bois se prête heureusement à la réalisation d'œuvres architecturales importantes. Certains édifices de l'Exposition internationale de Paris en font foi. On fait alors appel à des méthodes de construction différant de la charpente habituelle ; c'est ainsi que les poutres clouées, constituées de planches et de madriers semblent tout indiquées, car elles ne nécessitent pas de bois de première qualité et de main-d'œuvre spécialisée.

En faisant appel aux procédés modernes de construction en bois il n'est pas exclu que l'on parvienne à obtenir, spécialement en ce qui concerne l'architecture intérieure de certains édifices (églises par exemple), des ensembles dont l'aspect se rapproche quelque peu de celui de constructions en béton armé. A ce sujet, M. Pilet fit passer à la toile des clichés fort intéressants.

Nous n'avons donné dans ce bref résumé qu'un aperçu très vague des questions traitées dans ces conférences. A l'heure qu'il est, une commission formée des représentants des diverses associations intéressées (architectes, ingénieurs, forestiers, scieurs) travaille dans le but de coordonner les efforts faits dans notre canton pour développer et faciliter l'utilisation du bois dans la construction. Nul doute qu'elle ne parvienne à des résultats positifs. Nous reviendrons sur ce sujet.

D. BRD.

BIBLIOGRAPHIE

The Dextræ Industrial X-Ray Unit. — Prospectus de la Maison Adam Hilger Ltd., 98, Kings Road, Camden Road, Londres, N. W. 1.

Le prospectus décrit, en 9 pages, un appareil pour l'examen et la photographie par rayons X de métaux et d'alliages. Les mécanismes divers dont l'ensemble porte le nom de « Dextræ », sont groupés de manière à former un tout facilement transportable (monté sur roues). Les dispositions sont prévues pour permettre l'examen direct de corps peu encombrants, en les plaçant sur une platine, comme s'il s'agissait d'un examen microscopique, ou bien en transportant l'appareil près de l'objet à examiner, s'il s'agit de corps volumineux, lourds ou encombrants : des revolvers sont prévus pour rendre aisées les opérations. Le prix de cet appareil est intéressant : 273 livres auxquelles s'ajoutent encore environ 40 livres pour quelques accessoires indispensables, ce qui est à considérer comme modéré.

A. DS.

Catalogue suisse de la construction, publié par la *Fédération des Architectes suisses*. Rämistrasse, 5, à Zurich.

L'édition 1938 de cet ouvrage maintenant classique contient 700 pages.

On sait que ce Catalogue *n'est pas vendu* : il est remis, à titre de prêt, gratuitement à tous les bureaux d'architecture et de construction de la Suisse. Les autres intéressés reçoivent ce Catalogue aussi à titre de prêt, mais contre un dépôt de Fr. 20, sous déduction d'une finance de prêt de Fr. 8 par an.

Recherches relatives à la distribution de la température, dans les gros corps bétonnés à échauffement interne. Thèse de doctorat de M. H. Kornfeld, ingénieur E. P. Z., Bâle 1936. 70 pages et 33 figures. Edition Boehm.

La construction des grands ouvrages massifs, barrages arqués ou gros barrages-poids, place l'ingénieur devant l'important problème des efforts thermiques inhérents à l'échauffement de prise et au refroidissement progressif au contact de l'atmosphère ou de l'eau du bassin de retenue.

La Suisse a pris une bonne part à l'étude de ces phénomènes de thermo-dynamique. L'auteur fait appel ici aux rapports de M. le Dr Joye sur le barrage de la Jogne (*Bulletin technique*, 1922), complété, en 1926, par les « Recherches sur les propriétés thermiques des ciments ». Intervinrent ensuite les études

de M. Schurch sur le viaduc de Langwies, puis les observations conduites dans les grands barrages de Barberine, du Wägital et du Grimsel, en particulier. Les Etats-Unis nous ont apporté une belle contribution par les observations faites dans les grands ouvrages de retenue des Montagnes Rocheuses.

La théorie du calcul a néanmoins dû attendre E. Schmid pour évoluer dans le sens de l'application du procédé des différences finies, et établir ainsi, sur le principe des polygones funiculaires, la trace des courbes d'écoulement de la chaleur interne. C'est cette méthode mathématique que M. Kornfeld a élargie, en se basant sur ses recherches à la Station fédérale d'essais de Zurich ; il nous en apporte ici, avec les résultats pratiques, la justification scientifique et expérimentale.

A. P.

Répertoire des normes VSM, 1937. (Normes de la Société suisse des constructeurs de machines.) Edité par le Bureau des normes VSM, Zurich, Lavaterstrasse 11, Format A5, 70 pages ; prix : Fr. 1.80.

Il serait superflu de vanter l'utilité de cette brochure qui traite, notamment, du « classement des normes par groupes » et de l'« utilisation des normes dans la pratique ».



ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

Maschinen-Abteilung.

387. *Dipl. Elektro-Ingenieur* oder Techniker für Berechnungsarbeiten auf Regler und Relais. Maschinenfabrik der Ostschweiz.

409. *Jüngerer dipl. Elektroingenieur* mit guten englischen Sprachkenntnissen zum baldigen Eintritt für Projektierung und Verkauf in Ingenieurbureau einer Maschinenfabrik der Ostschweiz.

419. *Dipl. Ingenieur* oder Techniker mit gründlichen Kenntnissen im Automobilfach an einer Autofahrschule in Zürich.

13. *Junger Physiker* für metallurgisches Forschungslaboratorium. Grosses Unternehmen der deutschen Schweiz.

313. *Jeune Ingénieur-Chimiste dipl.*, ayant de bonnes notions de mécanique et possédant parfaitement l'allemand, connaissant le français et ayant des notions d'anglais. Place d'avenir dans bureau de brevets d'invention.

339. *Chemie-Ingenieur* mit langjährigen Erfahrungen in der Herstellung von Celluloid per sofort als Experte nach Italien.

371. *Dipl. Elektroingenieur* oder Techniker mit Erfahrungen in piezo-elektrischen Messungen und in der Hochfrequenztechnik. Maschinenfabrik der Ostschweiz.

377. *Dipl. Maschineningenieur* oder Techniker als Vorsteher eines mittleren Konstruktionsbureaus. Maschinenfabrik der Westschweiz.

457. *Dipl. Elektroingenieur* und Techniker mit weitgehenden Kenntnissen in der Hochfrequenztechnik. Deutsche Schweiz.

393. *Dipl. Maschinen- oder Elektroingenieur* mit perfekten deutschen und englischen Sprachkenntnissen und guten Kenntnissen im Französischen. Patentanwaltbureau der Westschweiz.

Bau-Abteilung.

434. *Betriebsleiter* mit Erfahrung im Abbau von Sand und Kies und entsprechenden Kenntnissen der dafür verwendeten maschinellen Einrichtungen. Tagesproduktion bis 100 cbm. Zentral-schweiz.

436. *Tiefbau-Techniker* mit längerer Praxis in Eisenbeton- und Kanalarbeiten als Bauführerpolier, vorläufig für 4 Monate. Kanton Zürich.

438. *Tüchtiger sauberer Hochbauzeichner* mit eventl. Praxis im Schulhausbau, Anstellung 3—4 Monate. Arch.-Bureau Zentral-schweiz.

440. *Tüchtiger Bauführer*, Ingenieur oder Techniker mit franz. Sprachkenntnissen und langjährigen Erfahrungen in Eisenbetonbauten, und allg. Tiefbau. Westschweiz.

448. *Zuverlässiger Bauzeichner* für Bauschreinerei und Innenausbau, selbständig im Detaillieren von Plänen, Kenntnisse der Bauschreinerei. Eintritt sofort. Mech. Schreinerei Ostschweiz.

452. *Tüchtiger jüngerer Tiefbautechniker* mit guten Kenntnissen im Kanalisations- sowie Vermessungswesen. Techn. Bureau Kt. Zürich.

454. *Hochbau-Techniker* oder Zeichner mit Praxis in Projekt- und Ausführungsplänen, Kostenvoranschläge, Abrechnung etc. Baugeschäft Kt. Zürich.

456. *Tüchtiger dipl. Bauingenieur* für Beton- und Eisenkonstruktionen, nach Irland.

470. *Dipl. Bau-Ingenieur* oder Techniker mit absolvierter Lehrzeit als Maurer, mit einigen Jahren Praxis als Bauführer; aussichtsreiche Stelle für die Generalvertretung eines Schweiz. Unternehmens in Argentinien.

378. *Dipl. Ingenieur*, absolut selbständiger Statiker mit längeren Erfahrungen im Stahlbau. Ing.-Bureau deutsche Schweiz.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour l'établissement d'un projet de nouveaux abattoirs à Genève.

Les architectes et ingénieurs suisses, domiciliés à Genève dès avant le 1^{er} janvier 1935 et ceux de nationalité genevoise domiciliés en Suisse ou à l'étranger peuvent participer à ce concours. Les architectes et ingénieurs de nationalité étrangère, domiciliés à Genève depuis 15 ans au moins, sont admis à concourir.

L'emplacement prévu pour les nouveaux abattoirs comporte une superficie d'environ 30 000 m².

Sont demandés a) 1 plan de l'emplacement, au 1 : 500 ; b) 1 plan général des installations proposées, au 1 : 200 ; c) 1 perspective à vol d'oiseau de l'ensemble des bâtiments ; d) tous les plans, coupes, élévations nécessaires à la compréhension du projet (échelle 1 : 200) ; e) 1 calcul du volume des constructions, suivant normes S. I. A. ; f) 1 court mémoire descriptif.

Terme : 15 octobre 1938.

Récompenses : Une somme de Fr. 15 000 — est mise à la

disposition du Jury pour les prix — au nombre de 5 ou 6 — à attribuer aux meilleurs projets. Le Jury pourra recommander l'achat de projets, reconnus par lui comme présentant un certain intérêt. La somme attribuée à chaque achat ne sera pas inférieure aux 50 % de la dernière prime. En outre, le Jury disposera d'une somme à répartir sous forme d'allocations spéciales.

Jury : MM. E. Unger, Conseiller administratif délégué, président ; L. Casaï, président du Département des travaux publics ; H. Perrin, ingénieur, à Genève ; A. Hœchel, architecte, à Genève ; A. Guyonnet, architecte, à Genève ; Dr Unger, directeur des abattoirs de Bâle-Ville ; W. Kehlstadt, architecte, à Bâle ; C. Vetterli, architecte, à Genève ; A. Olivet, architecte, à Genève. *Suppléants* : MM. C. Borel, ingénieur, à Genève ; A. Schorp, architecte, à Montreux.

Commission technique des usagers : MM. E. Landry, directeur de l'abattoir de la Ville de Genève ; A. Forrer, pour les tripiers, à Genève ; P. Vecchio, pour les marchands, à Genève ; A. Chouet, pour les charcutiers, à Genève ; H. Schiffmann, pour les bouchers, à Genève. La commission technique, qui a été chargée d'élaborer les conditions spéciales du programme, procédera à l'examen préliminaire des projets et présentera un rapport écrit au Jury, conformément aux prescriptions de la S. I. A., du 10 mars 1928. La commission technique assistera aux délibérations du Jury avec voix consultative.

Programme du concours et documents annexes par le Secrétariat du Service immobilier et des bâtiments de la Ville de Genève, contre versement d'un dépôt de Fr. 10.—.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.

DOCUMENTATION - ÉCHOS

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne, 8, Rue Centrale (Pl. Pépinet) qui fournit tous renseignements.

Une importante industrie suisse.

Le visiteur des ateliers de la *Manufacture suisse de câbles et de caoutchouc*, à Altdorf, éprouve une surprise pleine d'admiration devant l'activité variée et captivante de ce grand établissement. De l'imposant câble, à structure très compliquée, pour le transport de l'électricité à haute tension, jusqu'au fil ténu, émaillé, ne mesurant que quelque 3 centièmes de mm ; du tapis en caoutchouc jusqu'à la poignée de vélo ; du gros tuyau pour le transvasage du vin jusqu'à la bague d'étanchéité des bocaux de conserve, tout est fabriqué à l'aide d'un outillage moderne, avec ce souci du soin minutieux et de la précision qui caractérise, traditionnellement, ce véritable produit suisse de haute qualité.

Tous ceux qui ont affaire avec le caoutchouc ou l'électricité savent qu'ils peuvent se fier, « les yeux fermés », à la marque de qualité d'Altorf, *Bull*.

La 18^{me} Foire internationale de Bruxelles.

La XVIII^e Foire internationale de Bruxelles¹ s'est tenue, pour la troisième fois, du 13 au 27 mars 1938.

L'ouverture de la F. I. B. coïncida avec le grand remous de politique internationale causé par les événements d'Autriche. D'autre part, la conjoncture marquait une tendance régressive. Malgré cela, les affaires, calmes dans les premiers jours, se raffermirent bientôt et furent finalement très satisfaisantes dans la plupart des sections.

Si les circonstances économiques et politiques furent défavorables, par contre la Foire en elle-même en tant qu'institution, fit de nouveaux et sérieux progrès qui eurent sur les affaires une action stimulatrice.

La surface occupée — 65 000 m² — et le nombre de firmes participantes étaient de 25 % supérieurs aux chiffres de 1937. Cepen-

¹ La Foire internationale de Bruxelles (F. I. B.) est une institution d'intérêt public dont le rôle est exclusivement d'intensifier et améliorer les relations économiques entre les peuples ; dont les ressources sont consacrées à remplir toujours mieux ce rôle, par les services qu'elle rend à l'ensemble des producteurs, vendeurs, acheteurs et visiteurs de tous pays.

dant, des exposants durent être refusés faute de place. Un onzième Palais, de 10 000 m², doit être construit pour 1939.

La proportion d'exposants étrangers fut de 46 % ; ils étaient originaires de 28 pays — contre 27 en 1937. Les sections officielles furent celles de la Norvège, la Tchécoslovaquie, les Indes Britanniques, les Pays-Bas, les Colonies françaises, le Congo belge, tandis que l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Yougoslavie avaient des Offices commerciaux dans le Centre des relations économiques internationales. Sections nationales et Offices commerciaux se sont déclarés satisfaits des résultats obtenus.

Les visiteurs-acheteurs furent au nombre de 750 000. Les acheteurs de province, groupés en 54 congrès corporatifs et professionnels — contre 31 en 1937 — furent plusieurs dizaines de milliers. Enfin les gros acheteurs étrangers, venus de 40 pays différents, peuvent être évalués à 5000.

Suivant les réponses à un questionnaire relatif aux affaires traitées en foire, environ 50 % des exposants déclarent avoir réalisé un chiffre d'affaires égal ou supérieur à celui de 1937.

Le prestige et l'action internationale de la F. I. B. se sont également affirmés d'une manière accentuée.

Les « Journées » allemande, britannique, française, hollandaise, luxembourgeoise ont été suivies par des délégations importantes venues spécialement de l'étranger.

Des visites officielles approfondies ont été faites par les Ambassadeurs, Ministres et Diplomates accrédités en Belgique, des pays ci-après : Allemagne, Chili, Colombie, Cuba, France, Grande-Bretagne, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Venezuela.

Ce développement si rapide de la F. I. B. n'est pas dû seulement à ses locaux remarquables et à la situation géographique exceptionnelle de la Belgique.

Il révèle le rôle indispensable que la Foire internationale est appelée à jouer dans la vie économique actuelle.

Tandis que les expositions universelles ou spéciales assument avec plus de netteté qu'autrefois une fonction d'éducation des masses et de propagande, c'est aux Foires internationales annuelles et bisannuelles qu'échoit, dès lors, la mission importante d'assurer et de développer les transactions du commerce international.